

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 16 septembre 2026

Travaux du tunnel de Saint-Cloud sur l'autoroute A13 : l'Etat en Ile-de-France annonce un tarif préférentiel temporaire pour les usagers empruntant l'A14

A la suite de l'annonce de la fermeture du sens Paris-Province de l'autoroute A13 dans le cadre des travaux de confortement du tunnel de Saint-Cloud qui débutent le lundi 16 novembre prochain, **George-François Leclerc, préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de paris, a de nouveau réuni ce mercredi 16 septembre les élus et acteurs franciliens, pour un point d'étape et annoncer les mesures d'accompagnement concrètes déployées.**

Au regard de l'impact de cette fermeture sur la circulation, l'Etat a décidé la mise en place d'une mesure d'accompagnement tarifaire temporaire pour les usagers, permettant d'emprunter le péage de l'A14, identifié comme itinéraire de déviation, à un tarif préférentiel.

La remise « Travaux A13 Saint-Cloud » mise en œuvre par le groupe SANEF et commercialisée via les formules d'abonnement Bip&Go à partir du 1^{er} octobre prochain, permettra de bénéficier de 50 % sur le prix du péage de Montesson pour chaque trajet effectué sur l'A14, du lundi au vendredi (hors jours fériés), pour les véhicules de classe 1, 2 et 5 (véhicules légers et moto), dans le sens Paris-Province du 16 novembre 2026 à fin juin 2027, puis dans les deux sens pendant les deux mois de l'été 2027.

Par ailleurs, afin de préserver les itinéraires locaux en limitant le trafic de transit, une Zone à Trafic Restreint sera créée par arrêté préfectoral pendant la durée des travaux et communiquée aux gestionnaires des navigateurs GPS (Waze, Google) pour éviter d'orienter les usagers sur ces secteurs.

Enfin, la coordination avec les gestionnaires de réseaux a aussi permis d'adapter le calendrier de certains chantiers pour éviter des incompatibilités. Face à l'enjeu de report modal, Ile-de-France Mobilités s'est mobilisée aux côtés de l'Etat pour garantir une qualité de service du réseau de transports en commun adaptée à la situation : une attention particulière est portée au haut niveau de qualité de service de l'offre ferrée, avec notamment les lignes L, U

et N, un accompagnement humain sera prévu dans les principales gares concernées par le report pour les premières semaines de fermeture et des renforts d'offre seront mis en place sur les lignes de cars Express empruntant l'A14.

Pendant toute la période du chantier, les usagers sont invités à anticiper leurs déplacements, à décaler leurs horaires lorsque cela est possible et à emprunter en priorité les itinéraires de déviation mis en place pendant toute la période depuis le boulevard périphérique :

- via la **RD910** puis la **RN118**, avec des possibilités de rejoindre l'A86, la RN12 puis l'A12 et l'A13 plus à l'ouest
- via la **RN13** puis l'**A14**, permettant de rejoindre l'A13 plus à l'ouest.

L'utilisation des transports en commun sera à privilégier au maximum (lignes L, N et U du réseau Transilien, et dans une moindre mesure le RER C et la ligne J ou les réseaux bus locaux), ainsi que le recours au covoiturage avec l'application Covoit IDFM.

Pour connaître les conditions de circulation en temps réel sur le réseau routier national francilien, consultez le service [Sytadin](#).

Le [site Internet de la DiRIF](#) présentera des informations détaillées à compter du 1^{er} octobre prochain.

Contact presse :

Préfecture de la région d'Île-de-France, préfecture de Paris

pref-presse@paris.gouv.fr / 01 82 52 40 25